



Intercultural school
Talents pour le monde

EPREUVES D'ADMISSION

SESSION DE JANVIER 2016

LANGUE DE TRAVAIL : FRANCAIS

Epreuve de la matinée : 9h – 13h

- **Visionnage de la vidéo**
- **Lecture des documents**
- **Synthèse**
- **Traduction**

I.DOSSIER

Doc. 1

[La France se vide, qui s'en occupe ?

De ce qui suit, il n'existe aucune statistique fiable, et on ne peut le comprendre que par ce qu'on entend, partout, où qu'on soit et à qui qu'on parle. La France peut encore croire qu'elle est un formidable lieu d'attraction pour le monde ; elle attire en effet le plus grand nombre de touristes ; et toute l'industrie mondiale du cinéma est à Cannes cette semaine. Mais ces gens-là ne font que passer, dans le plus beau pays du monde. La réalité est tout autre ; la France se vide. Les plus riches Français quittent le pays, de plus en plus nombreux, attirés, selon la nature de leur fortune, par Genève, Londres, Bruxelles, Hong Kong, ou même Milan dans certains cas. Les retraités trouvent de bonnes raisons de vivre au Maroc, où le coût de la vie est très bas, ou au Portugal, où ils ne paient pas d'impôt sur le revenu pendant dix ans, s'ils y séjournent au moins la moitié de l'année, ou ailleurs encore. Nos jeunes chercheurs se précipitent dans les laboratoires étrangers, d'abord provisoirement, puis définitivement, pour les meilleurs, préférant travailler là où on leur fournit les moyens de leur recherche plutôt que là où on ne leur fait miroiter qu'un emploi à vie, sans moyen de travail. Il en va de même pour les meilleurs professeurs, les meilleurs musiciens, les meilleurs artistes. Et il ne faut pas nous vanter de mérites illusoire : par exemple, s'il y a 7 Français parmi les 25 meilleurs jeunes économistes mondiaux désignés par le FMI, un seul travaille en France ; et c'est vrai dans de très nombreux autres domaines.] Les directions financières des grandes entreprises ont toutes les bonnes raisons de s'installer à Londres, où se trouvent l'essentiel des acteurs des marchés financiers, avec qui elles travaillent. Avec elles, partent les banques et tous les prestataires financiers ; et, en conséquence, tout naturellement, tous les entrepreneurs français, en particulier les plus jeunes, s'y installent, parce qu'ils y trouvent tout ce qu'ils ne trouvent pas à Paris : le financement, l'audace, la rapidité de décision, la proximité de tous les partenaires et les incitations fiscales. Londres est ainsi devenue, en silence, dans le non-dit, le premier centre financier et entrepreneurial français. Plus même : pour des raisons fiscales, les autres membres des comités de direction de ces grandes entreprises quittent aussi la France, pour s'installer à Londres, ou à Boston, ou à Hong Kong ; et bientôt, les réunions des comités de direction de ces entreprises n'auront plus jamais lieu en France. Et comme le pays où se réunit son comité de direction est le dernier pays où une entreprise licencie, les licenciements vont s'accélérer en France, même pour les entreprises qu'on

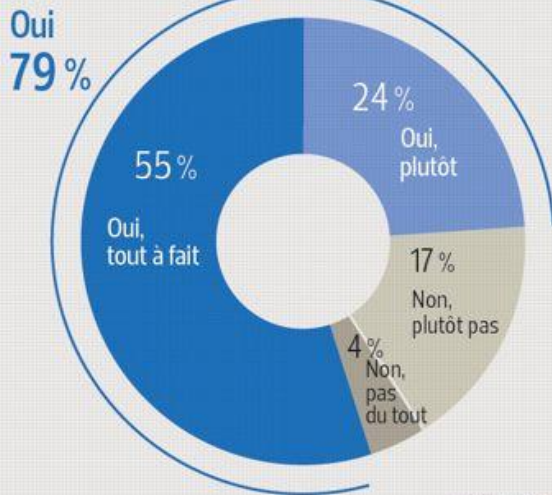
croit encore françaises. Le départ des Français est une des principales menaces sur l'emploi dans l'avenir. On peut encore croire que tous ces Français à l'étranger sont utiles à l'économie françaises, et c'est vrai pour beaucoup d'entre eux ; mais ils ne pourront bientôt plus aider personne : il n'y aura plus d'entreprise à aider. Parallèlement, on ne fait rien pour attirer les étrangers ; on se plaint quand une entreprise étrangère s'intéresse à une entreprise française, on accueille mal non seulement les réfugiés mais aussi les étudiants et les chercheurs étrangers. Et les touristes s'empressent de traverser notre pays pour aller plus au Sud. Qui ne voit que Paris s'endort ? De cela, personne ne parle, personne même ne veut l'admettre ; parce que ce n'est qu'avec retard qu'on en sentira les effets. Comme quand quelqu'un se coupe les veines : au début, c'est sans douleur, et puis il s'endort, et puis il meurt. C'est lentement que la France mourra du départ de ses forces vives. Elle doit se réveiller d'urgence. Elle doit devenir accueillante, de toutes les façons possibles, pour tous ceux qui veulent contribuer sérieusement à son avenir. Elle doit s'attaquer sérieusement à ses rentes, et à tout ce qui y empêche les jeunes de créer et d'avoir le bénéfice de leur travail. Il y faudra pour cela favoriser, sans complexe, la richesse créée au détriment de la richesse héritée. Cela devrait constituer l'un des principaux débats des prochaines élections présidentielles. Il doit commencer dès aujourd'hui.

Mai 2015.

Doc. 2

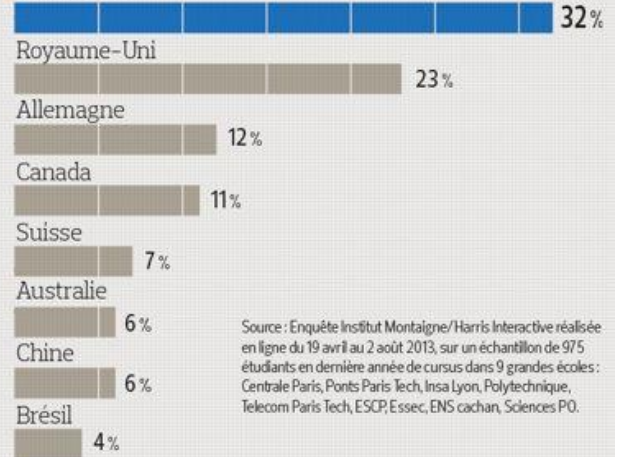
79% des diplômés des grandes écoles prêts à partir travailler à l'étranger

QUESTION : UNE FOIS QUE VOUS AUREZ ACQUIS VOTRE DIPLÔME, POURRIEZ-VOUS ENVISAGER DE CHERCHER UN EMPLOI À L'ÉTRANGER ?



QUESTION : DANS QUEL(S) PAYS CHERCHERIEZ-VOUS UN EMPLOI EN PRIORITÉ ?

États-Unis



Source : Enquête Institut Montaigne/Harris Interactive réalisée en ligne du 19 avril au 2 août 2013, sur un échantillon de 975 étudiants en dernière année de cursus dans 9 grandes écoles : Centrale Paris, Ponts Paris Tech, Insa Lyon, Polytechnique, Telecom Paris Tech, ESCP, Essec, ENS cachan, Sciences PO.

Doc. 3

Expatriation des jeunes: une «véritable lame de fond», selon la CCIP

Les Français sont de plus en plus prompts à s'expatrier. La Chambre de commerce et d'Industrie de Paris a réalisé une étude très complète sur ce phénomène (*). Jean-Yves Durance, vice-président de la CCIP, parle de véritable rupture, mais souligne que la France reste attractive pour les étrangers diplômés.

Quand avez-vous décidé de mener une telle étude? Pour quelles raisons?

JEAN-YVES DURANCE-Nous avons commencé à nous y intéresser en avril 2013. Nous avons été alertés sur le sujet des évasions fiscales, à travers des symboles éloquentes comme ces grands clubs de golf de la région parisienne confrontés à une diminution de leurs membres, partis vers la Suisse, la Belgique, l'Angleterre ou encore ce courtier en assurance haut de gamme contraint d'ouvrir des bureaux en Europe pour suivre ses clients... Parallèlement à ces expatriations fiscales, proportionnellement minoritaires, nous constatons que les jeunes sont de plus en plus candidats au départ. Cette tendance est-elle liée à la mondialisation et à un changement de mentalité ou sommes-nous confrontés à une fuite des talents? Face au déni des pouvoirs publics sur le sujet, nous avons un devoir d'alerte. Nous avons donc lancé cette enquête en septembre avec l'idée de tout mettre sur la table.

Faut-il s'alarmer?

Nous avons découvert une véritable lame de fond. En croissance de 3 à 4 % depuis 10 ans, l'expatriation concerne à ce jour 1,5 à 2 millions de Français, ce qui place la France encore largement derrière le Royaume-Uni (4,6 millions), l'Allemagne (4,2 millions) et l'Italie (3,6 millions). Mais au-delà des chiffres, on sent qu'une véritable rupture est en train de s'opérer. La vision de l'expatriation et le profil des expatriés a changé. En 10 ans, entre 2003 et 2013, la proportion de Français envoyés à l'étranger par leur entreprise, l'administration ou une ONG sous statut d'expatriés ou en détachement est tombé de 36 à 19 %. Parallèlement, le nombre de Français travaillant sous contrat local a augmenté (de 47 à 50 %), tout comme le nombre de créateurs d'entreprise (de 10 à 18 %), deux situations qui induisent un attachement plus fort au pays d'accueil.

Quel est le profil de ces candidats au départ?

Cette population est composée de personnes très diplômées (50 % ont un master ou un doctorat et 57 % gagne plus de 30 000 euros nets par an). Notre élite part à l'étranger, ce qui est une bonne chose en termes de compétitivité. Mais cet atout peut être une faiblesse si les Français se détachent de leur pays et ne reviennent pas.

Au départ, nous avons choisi d'intituler notre enquête «de l'expatriation à l'émigration», un titre accrocheur mais réducteur car il est difficile, à ce jour, de conclure à l'exil ou à la fuite. Si les gens allongent leur séjour (en 2013, 38 % était expatriés depuis plus de 10 ans, contre 27 % en 2005), nous ne savons pas s'ils vont ou non revenir.

Malgré la fiscalité, la morosité et la situation économique, les chiffres montrent enfin que la France reste attractive. Elle est le 3e pays d'accueil pour les étudiants étrangers et le 4e parmi les «bénéficiaires nets» de profils «qualifiés» (différence entre immigration et émigration sur les diplômés de l'enseignement supérieur), derrière les États-Unis, le Canada et l'Australie et devant le Royaume-Uni.

Quelles sont les recommandations de la CCIP?

S'il faut encourager les départs à l'étranger, il faut aussi favoriser les retours en simplifiant les formalités administratives. Les Français installés à l'étranger doivent aussi rester en contact avec la nation mère et ne pas être considérés comme des parias. Il faut structurer la diaspora française, faire de ces expatriés des ambassadeurs de leur pays, comme le font les Allemands, les Italiens ou les Anglais ! Enfin, si la France est attractive, elle doit l'être encore plus pour les talents étrangers qu'elle se doit de valoriser davantage.

Le sujet de l'expatriation nécessite une veille attentive. En liaison avec les associations de chambre de commerce et d'industrie à l'étranger, nous allons lancer prochainement un observatoire sur le sujet.

Doc. 4



Doc. 5

L'expatriation est un atout pour le pays d'origine

Si, en France, on pleure sur la « fuite des cerveaux », aux États-Unis, on a une autre vision de ce phénomène. Aux États-Unis, une économiste de l'université de Berkeley (en Californie) est convaincue du bénéfice que les pays peuvent attendre de l'expatriation de leurs cerveaux : les élites ne fuient pas, elles voyagent. Et ces échanges sont profitables pour tout le monde, estime-t-elle, chiffres à l'appui. Elle vient de réaliser une enquête auprès des membres des communautés taiwanaise, indienne et chinoise, émigrés aux États-Unis, alors qu'ils avaient un niveau élevé d'éducation acquis dans leur pays d'origine.

Alors qu'en France on s'inquiète que 24 % des anciens HEC* souhaitent rester dans leur pays d'accueil, l'économiste américaine, au contraire, trouve enthousiasmant que seulement 42 % des Taïwanais, 32% des Indiens et 26 % des Chinois estiment improbable de retourner travailler dans leur pays d'origine.

« Avez-vous l'intention d'implanter votre entreprise dans votre pays d'origine ? », interroge l'enquête américaine. À cette question, la majorité des Taïwanais, des Indiens et des Chinois répondent oui. Rien de semblable, dans une récente enquête française, où l'on demande aux personnes interrogées si elles ont l'intention de prendre leur retraite en France, ou d'y passer des vacances.

*HEC : École des Hautes études commerciales (prestigieuse école de commerce française).

II. QUESTIONS

Répondez aux questions suivantes en français :

1. Quelle est la thèse de l'auteur du premier document ? (10 lignes)
2. Qui sont, dans le deuxième document, ces Français prompts à s'expatrier ? Comment la mère patrie peut-elle garder un lien avec eux ? (10 lignes)
3. À l'aide des cinq documents, définissez la problématique, les bienfaits et les inconvénients, pour un pays, de l'expatriation de ses ressortissants. (10 lignes)

III. Traduction

Traduisez vers votre langue maternelle le titre et le passage entre crochets du premier document.

Epreuve de l'après-midi : 15h – 17h

IV. Rédaction dans votre langue maternelle

Quel regard portez-vous sur l'expatriation des jeunes Français ? Et vous-même, envisagez-vous de travailler à l'étranger sitôt votre diplôme en poche ? (500 mots)
